

# J'assure la bonne santé de mes volailles

## Objectifs

Repérer et savoir observer les symptômes les plus fréquemment rencontrés en élevage avicole de plein air afin de prévenir ou guérir les maladies à l'aide d'une pharmacie minimale et naturelle.

## Enjeux

Les éleveurs de volailles, poules pondeuses, poulets de chair, ont besoin d'acquérir des réflexes simples pour maintenir leurs animaux en bonne santé.

## Pré-requis

Aucun

## Contenu

- Mesurer les problèmes générés par l'antibiorésistance pour introduire l'usage de l'homéopathie et de la phytothérapie.

- Adopter les bonnes pratiques préventives permettant de diminuer l'utilisation des antibiotiques.

- Choisir des soins alternatifs à l'utilisation des antibiotiques.

- Découvrir les médecines alternatives et leurs avantages pour l'élevage de volailles.

- Application des médecines alternatives aux problèmes des volailles.

Cette formation suit la formation BIOSÉCURITÉ AVIAIRE qui a lieu la veille (04 novembre)

## Dates, lieux et intervenants

**05 nov 2019**

13 A définir

09:00 - 17:00 (7hrs)

Oriane Malburet-Vye, vétérinaire  
Vétopôle 26.

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/11/2019

## Tarifs

Non adhérent 140€

Non agricole 140€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nos formations ont un coût de 140€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche PPP sont pris en charges par VIVEA

## Plus de renseignements

Allison Lost

alost@adear13.com

ADEAR 13 Bouches du Rhône

ADEAR des Bouches du Rhône

2 avenue du Colonel Reynaud

13660

ORGON

Tel. 04.90.55.17.86

**Taux de satisfaction : %**



**Modalités d'accès :**